

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 10

Rubrik: Avis officiels pour le Ve arrondissement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avis officiels pour le V^e arrondissement

1. *Le cours complémentaire* dont la durée est de 92 h. (soit 23 séances) commencera le *jeudi 21* ou le *samedi 23 octobre*.

2. *La conférence d'arrondissement* est, d'ores et déjà, fixée au *jeudi 7 octobre*, à 8 h. 45, à Bulle.

Lieu de réunion : salle de M^{lle} Germaine Pasquier.

Varia : 1. Commentaires sur la question mise à l'étude.

2. Désignation des rapporteurs.

3. L'organisation de l'enseignement rationnel de la grammaire.

4. Causeries de M. le D^r Büchi : Protection de la flore fribourgeoise. — Comment faut-il visiter le musée cantonal d'histoire naturelle ?

5. Divers.

L. Maillard, insp.

A la Société fribourgeoise d'éducation

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, à l'Hôtel Suisse, le jeudi 1^{er} juillet, sous la présidence de M. Maillard, inspecteur scolaire de la Gruyère, qui remplaça en l'occurrence M. l'abbé Delamadeleine, retenu ailleurs par ses obligations militaires. M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, honorait de sa présence la réunion, prouvant, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il porte à notre société.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, ce fut la discussion des tractanda prévus. M. Rosset, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, fut confirmé dans ses fonctions de vice-président. Des vœux chaleureux lui sont adressés pour le rétablissement complet de sa santé. Il s'agissait ensuite de désigner le lieu de la nouvelle assemblée. Un court échange de propos eut lieu à ce sujet et M. l'inspecteur Schuwey se déclara enchanté de nous recevoir l'année prochaine dans sa chère Singine, à Tavel ou Guin.

Le point principal à discuter fut celui de la question à mettre à l'étude et qui sera examinée par la Société d'éducation, dès cet été. Quelques propositions furent entendues, mais aucune ne sembla rallier tous les suffrages. M. le Directeur voulut bien nous donner alors ses précieuses directives. Il préférerait, lui, un thème d'ordre général, concernant, par exemple, le but de l'école. Il y a des vérités, des idées fondamentales, devant lesquelles il est bon de se replacer de temps en temps. Si notre pays jouit d'une tranquillité relative, la guerre, avec toutes ses répercussions, agite les esprits et les idées folles courent le monde. La pédagogie, elle-même, est devenue quelquefois une science occulte ! Vouloir ! Agir ! clame-t-on de toutes parts. Oui, mais préalablement penser et penser